

DU DROIT À LA CULTURE

Pratiques d'accès aux droits
culturels dans des structures
sociales de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Mars 2021



SOMMAIRE

• Introduction générale	Page 3
• Présentation de l'action culture et de la commission	Page 4
• Introduction des récits	Page 6
• Entretien avec Dominique, association Renaître	Page 7
• Entretien avec E, association LAHSo	Page 9
• Entretien avec Candice, association les Bartavelles	Page 12
• Entretien avec Benoît Guillemont, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	Page 14
• Entretien avec Hassan Guaid, artiste	Page 16
• Entretien avec Y, CHRS L'étoile	Page 18
• Témoignage de Steve, Comité D-Base Drôme	Page 19
• Annexe : fiche de lecture	Page 20

INTRODUCTION GÉNÉRALE



Depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 la culture est reconnue comme un droit individuel. Son article 27 affirme :

«1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. ».

Cette déclaration sera suivie de nombreuses autres qui entérinent une conviction commune que c'est la culture qui fait la spécificité de l'humanité, que l'être humain est un animal de culture. En 2005 l'UNESCO proclamera une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui entrera dans le droit français dans le cadre de la loi Notre de 2015 en son article 103.

C'est au double sens du mot culture qu'il faut comprendre ce droit. La culture comme un ensemble de pratiques particulières instituées dans le temps, les civilisations et la culture comme pratique qui cherche à montrer le monde, les arts.

Reconnaître ce droit à la culture, c'est reconnaître qu'il n'y aurait pas d'humanité sans ce petit supplément de sens et que ce petit supplément de sens doit être à la portée de tous. C'est reconnaître que pour qu'un individu soit en bonne santé, il ne lui faut pas simplement du pain, de l'eau et de la chaleur. Qu'il y a des besoins de l'esprit qui égalent ceux du corps.

Les projets dont nous allons parler s'inscrivent dans le cadre de ce droit à la culture. En effet ils ont en commun de ne pas utiliser l'art comme un moyen, comme dans l'art thérapie par exemple, mais comme une fin en soi.



Dans les pages qui suivent, nous allons voir divers matériaux recueillis dans le cadre d'un travail de médiation scientifique effectué entre la Commission Culture de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Auvergne-Rhône-Alpes et l'Association de Recherche Interdisciplinaire (ARI). Ils sont le fruit d'un travail de recherche-action qui vise à refléter le fonctionnement et le type de projet que supporte la Commission culture. Nous avons cherché à produire ensemble des réflexions qui vous seront, nous l'espérons, utiles. Elles ont été rassemblées avec l'aide de travailleurs sociaux, de personnes hébergées, d'artistes et de fonctionnaires de la culture. Nous souhaitons ici les remercier pour avoir partagé avec nous leurs réflexions.

Ce livret vise à mettre l'expérience engendrée par les projets déjà réalisés au service de nouvelles personnes voulant se lancer dans des actions culturelles. La première partie de cette brochure est constituée d'un texte-manifeste écrit dans le cadre de la Commission culture de la FAS. La deuxième partie est composée de témoignages accompagnés d'encadrés visant à synthétiser l'ensemble des matériaux obtenus.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.





PRÉSENTATION DE L'ACTION CULTURE DE LA COMMISSION



La Fédération des acteurs de la solidarité défend l'accès aux droits pour tous à la culture, aux pratiques culturelles et à la création, au même titre que le droit au logement, à l'emploi, à la santé, à la formation.

La culture est un élément structurant de toutes les sociétés, elle s'inscrit dans une histoire de la représentation des relations sociales. Dans nos sociétés, de par la mondialisation des échanges, elle est de plus en plus interculturelle.

La culture, l'histoire, la langue, les modes de vies, l'alimentation constituent pour les personnes leur identité, leur appartenance « à la communauté des Hommes ».

Les pratiques culturelles et de création sont des dimensions fondamentales de l'implication sociale et citoyenne des personnes. Elles peuvent constituer des pratiques nécessaires, à mobiliser dans l'accompagnement social en lui donnant une nouvelle dimension. Ainsi, elles apportent des perspectives et un nouveau souffle aux pratiques professionnelles, dans un secteur et un environnement très tendu et contraint, impliquant souvent des pratiques centrées sur l'efficacité.

Les pratiques culturelles impliquent les personnes dans des processus de créations collectives ouvrant ainsi les personnes et les structures à et sur leur environnement.

La co/création d'oeuvre, crée in facto des relations horizontales qui modifient les rapports entre les personnes et annule les statuts au profit d'expériences et de postures de créateur.

Notre objectif partagé est de créer ensemble les conditions favorables, dans la construction d'un récit commun : faire oeuvre commune c'est mobiliser l'imaginaire de chacun et chacune, c'est (s')oser, (s') exposer, (se) dire, (se) jouer, (s')apprendre simplement être sujet.

Notre Fédération se mobilise sur la question des droits culturels, dans l'organisation d'un festival « Arts de la rue de la rue à l'art » et par des actions de plaidoyer, de formation et des fiches pratiques avec pour objectif d'intégrer la culture et la création aux pratiques et postures d'accompagnement social.



Visite du musée d'art contemporain de Lyon, lors d'une formation sur la co construction de projets artistiques en structures sociales. Les stagiaires et formateurs découvrent les expositions présentées et expliquées par un médiateur culturel du musée



Notre fédération participe à des événements et des programmes qui mettent la culture et la création au centre des actions à développer avec les personnes accueillies/accompagnées.

L'action culture de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est portée par une commission régionale qui existe depuis fin 2015. Elle s'appuie sur les savoirs, expériences et compétences d'acteurs variés : des professionnels de l'action sociale, des personnes accueillies, hébergées, accompagnées, des bénévoles et des artistes.

Les enjeux de la commission, à travers les différents projets développés, sont les suivants :

- **Faire se rencontrer des artistes et des personnes intéressées autour de l'art et de la culture, pour co-construire des actions culturelles, des créations.**
- **Valoriser la place de la culture et de la création dans l'accompagnement social et créer d'autres relations entre les professionnel.le.s et les personnes accueillies accompagnées.**
- **Faire évoluer les pratiques professionnelles des intervenants sociaux et animateurs culturels à partir d'une expérience partagée qui prend en compte les capacités et la dimensions créatrice et imaginative des personnes.**
- **Accompagner les structures dans leur évolution et leur projet associatif pour une inclusion sociale des personnes par la culture et la création.**

La commission culture est un espace dans lequel la parole de l'un vaut la parole de l'autre, il n'y pas de statut, on est co-auteur, co-décisionnaire.

C'est un lieu d'échanges de l'information, des connaissances, d'acquisition de compétences, notamment par le biais d'une formation dont le programme et les interventions sont construites par la commission.

C'est un espace de coordination et de soutien financier, logistique et technique pour les projets réalisés en structures sociales, chaque projet étant présenté à la commission pour validation.

C'est un espace, d'acculturation et de plaidoyer, permettant de construire avec ses membres, un discours commun afin de sensibiliser les institutions, les partenaires, les élus et les financeurs sur la nécessité de placer la culture, l'accès aux droits culturels et la création au centre des politiques publiques et associatives.

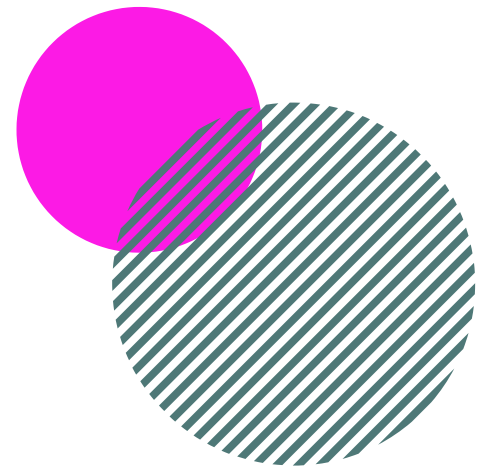
C'est un espace de réflexion pour proposer et organiser des événements, comme le festival culturel « Arts des rues, de la rue à l'art » ou des journées d'étude.



Nuage de mots "la culture, ça vous fait penser à quoi?" lors de la journée sur les droits culturels en novembre 2018



Affiche du festival "Arts des rues, de la rue à l'art" en septembre 2019



INTRODUCTION DES RÉCITS

Par Yannis Bédia, anthropologue - Association de recherche interdisciplinaire

La partie qui va suivre contient trois corpus de témoignages composés à partir d'entretiens.

Le premier corpus se compose de récits de projets menés par des professionnels du travail social. Il vise à montrer le déroulé d'ateliers, de la conception à la réalisation. Ils sont là pour permettre de sortir de ce retour d'expériences, des enseignements qui, nous l'espérons, pourront aider d'autres professionnels dans la réalisation de leurs propres expériences.

Le deuxième corpus se compose d'extraits d'entretiens effectués avec des acteurs du monde culturel. Il vise à ouvrir des perspectives sur les pratiques professionnelles liées à un secteur parfois étranger aux travailleurs sociaux. Ils sont là pour aider à se décentrer des pratiques professionnelles du travail social pour comprendre les logiques d'un secteur différent.

Enfin, un troisième corpus vient conclure ce document, il est constitué de témoignages de personnes accueillies/accompagnées concernées par la culture.

Le statut de travailleur social, avec la culture professionnelle qu'il implique, rend possible, selon un certain angle, de considérer ce groupe comme homogène : les expériences vécues et relatées dans ces récits peuvent se rapprocher d'autres expériences professionnelles.

À l'opposé, il semblerait hasardeux de considérer les résidents et résidentes comme formant un groupe homogène. Au contraire, il nous semble tirer de ce travail l'enseignement qu'en matière de projet culturel il faut toujours partir de la singularité du résident en face de nous. Ces témoignages sont là pour illustrer cette singularité.

Les trois corpus sont accompagnés d'encadrés qui visent à souligner un certain nombre de points saillants que j'ai pu identifier. Ces points peuvent soit apparaître directement dans les témoignages qu'ils accompagnent et qu'ils viennent alors renforcer, soit soumettre des questions plus générales soulevées au cours du travail de médiation.

Entretien avec Dominique

Projet "à nos jardins secrets" - Association Renaître (Loire)

Notre atelier s'inscrit dans le cadre d'un projet de spectacle vivant de type théâtral. Le projet initialement nommé « jardins obscurs, jardins lumière » visait à élaborer un spectacle à partir de textes, issus d'ateliers d'écriture avec des personnes accompagnées, autour de la thématique du jardin comme métaphore de la vie.

« Le projet s'est décliné en deux temps distincts. Un premier temps de 4 mois, dédié aux ateliers d'écriture et un deuxième temps en partenariat avec la compagnie « Trouble Théâtre » pour la mise en scène des textes.

Un projet écrit a d'abord été remis aux différents services de l'association et a été expliqué lors de rencontres avec les équipes. En amont une première présentation avait été effectuée auprès du directeur de l'association et des cheffes de service pour, dans un premier temps, validation de l'action par la structure, mais aussi pour relayer une première information lors des réunions d'équipe et organiser les rencontres.

Bien sûr, tout ne s'est pas passé comme on s'y attendait : une salariée qui souhaitait s'impliquer activement dans le projet a fini par renoncer après quelques séances d'atelier d'écriture, par manque de disponibilité.

Mais on s'en est quand même sorti. Un stagiaire éducateur spécialisé s'est investi sur l'ensemble du projet. J'ai pour ma part pu me libérer du temps pour ce projet, en concertation avec mes collègues.

Cela m'a permis d'animer les ateliers d'écriture, de participer aux répétitions du spectacle, à des ateliers avec les personnes hébergées pour construire des éléments de scénographie et à des réunions de travail avec la compagnie.

D'une manière générale, les salariés de la structure sont un relais important pour diffuser l'information et faire vivre le projet avant sa mise en oeuvre. Enfin l'implication des salariés pour adapter la structure à un projet qui bouscule les routines (horaires, déplacements, véhicules...) est importante pour faciliter la concrétisation.

Une fois la mobilisation de l'équipe enclenchée, le projet écrit a été proposé et annoncé par des flyers et affichettes. Deux réunions ont été mises en place auprès des personnes hébergées pour présenter l'action.

Plusieurs contacts « spontanés » lors de temps collectifs en interne à l'association ou lors de rencontres informelles dans la vie quotidienne ont aussi été l'occasion de motiver des participants. Durant plusieurs mois, en amont du démarrage, il était important de faire vivre le projet dans les têtes et dans l'imaginaire institutionnel, même pour celles/ceux qui ne souhaitaient pas participer.

Cette phase qui s'est étendue sur 5 mois (de mai à septembre) nous a semblé importante pour créer de la curiosité, de l'émulation, de l'envie autour du projet.



LES FREINS AUX PRATIQUES ARTISTIQUES

L'art et les institutions où il se pratique sont souvent très éloignés des préoccupations qui animent de prime abord les résident·e-s précarisés des structures d'accueil. Deux facteurs principaux s'opposent généralement au développement de pratiques artistiques et en éloignent les personnes en situation de précarité : une barrière économique et des barrières symboliques.

Ces barrières symboliques agissent à plusieurs niveaux. Les institutions artistiques peuvent être perçues comme élitiste, décourageant les pratiques de consommation artistique. Mais c'est aussi le fait même de s'accorder le droit d'utiliser son temps pour des pratiques non rentables qui pose problème. Ce sont ces barrières qui viennent contrecarrer les pratiques d'accès à la culture qui ne se concentrent que sur les entraves économiques.

Abattre cette barrière symbolique nécessite, pour les travailleurs sociaux, de développer un contre discours qui rende légitime de consacrer du temps à son bien être moral. Dans cette optique, le soutien de l'ensemble de l'équipe de travailleurs sociaux au projet semble un atout majeur.

L'horaire des ateliers a été fixé en amont avec les participants pour répondre au mieux aux contraintes de chacun. A l'origine il était prévu un atelier par semaine, j'ai adapté le rythme à la demande de plusieurs participants pour qui cela représentait un engagement trop important. Je préparais en amont des jeux et exercices d'écriture. A la fin de chaque séance il y avait restitution par lecture au groupe. Chaque personne gardait la liberté de ne pas lire, ni transmettre son écrit si elle le souhaitait. Entre deux séances je tapais les écrits remis par les personnes.

A la demande des participants, j'ai adapté les dernières séances en ne proposant ni jeux ni exercices. Les personnes pouvaient partir directement sur de l'écriture libre ou construire collectivement en début de séance des thématiques pour amorcer l'écriture. Ensuite, les répétitions se sont déroulées sur six mois, une fois par semaine à partir d'un calendrier élaboré avec la compagnie et les participants. Il y a eu une interruption d'un mois en août. Deux week-end complets ont été également mis en place. Les répétitions se déroulaient dans le local de la compagnie, ce qui permettait de disposer d'un véritable espace scénique avec éclairage.

Bien sûr, au même titre que la participation des professionnels, celle des résidents a été variable. Au total, 10 personnes sont venues à une ou plusieurs séances des ateliers d'écriture. Certaines n'ont pu aller au bout, soit pour des raisons de santé, soit pour des incompatibilités horaires (démarrage de formation ou contrat de travail), soit par choix personnel.

Une personne a participé à la construction des éléments scéniques, en y apportant ses compétences en dessin et peinture, sans souhaiter participer à l'écriture et à la mise en jeu.

Et puis il y a eu des tentatives qui ne se sont pas concrétisées. Une personne était intéressée par la partie technique et devait venir participer à un atelier lumière/son sur la dernière répétition et assister le régisseur de la compagnie lors du festival. Cela n'a pu se faire, le régisseur ayant eu un problème de santé trois semaines avant le festival.

En marge du projet, une personne hébergée qui faisait du rap était intéressée pour intervenir lors du festival où nous avons présenté le spectacle. Il a été intégré à la programmation pour une prestation de vingt minutes. Finalement cela n'a pu se faire car la personne a été hospitalisée la veille du festival.

Cela illustre bien que la participation au projet est quelque chose qui n'est pas toujours facile. Au total, 18 personnes ont suivi à un moment ou à un autre l'évolution du projet, se disant intéressées mais n'arrivant pas à concrétiser leur participation (notamment trois femmes seules avec des enfants en bas âge).

C'est pour ça qu'on a pris soin d'essayer de s'adapter aux contraintes des personnes, par exemple deux d'entre elles ont participé à distance à quelques ateliers d'écriture, je leur remettais les séances des jeux d'écriture proposés. »

Finalement, on est très content que deux représentations théâtrales aient pu avoir lieu.

La première lors du festival "Arts des rues, de la rue à l'art à Gières en septembre 2019 et la deuxième dans un théâtre de Saint Etienne dans le cadre du 60e anniversaire de l'association.

Des photos et vidéos ont pu être remis aux participants ainsi que l'ensemble des textes réalisés lors des ateliers d'écriture.



Spectacle présenté lors du festival à Gières en 2019

Entretien avec E.

Projet "Bonne chance mon lapin" - Association LAHSO (Rhône)

Au début, avec M qui travaille dans un autre Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'association, on était parti sur un projet où l'on voulait réunir les deux établissements, le CHRS hommes et le CHRS femmes.

On avait envie de travailler sur le street-art, on s'était dit que ça leur plairait et en plus nous connaissons bien cette forme d'art. Cela nous semblait une bonne idée de nous lancer sur un projet autour de ce thème.

Nous avons contacté la Mission Insertion Culture qui nous a conseillé de commencer doucement : par exemple en proposant des petites choses ponctuelles, des ateliers, des sorties, des cafés culture. On a trouvé que cette idée de café c'était un bon début.

« A partir de là, on a commencé à organiser un café culture, on en a organisé de manière régulière dans chacun des deux centres. C'était difficile de mobiliser les gens, ça n'a pas vraiment pris mais il y a eu quand même un peu de monde, surtout dans le centre des hommes.

Un café culture c'est un moment d'échange qu'on a avec les résidents, tous les professionnels de l'association étaient invités... Après, dans l'association, tous les professionnels n'ont pas pu venir, par manque de temps ou d'intérêt, donc c'est vrai qu'avec M on l'a un peu porté toutes les deux ce projet avec nos chefs de service. Pendant ces temps on proposait des discussions, on essayait de parler de la culture, on se posait des questions sur ce que c'est, ce qu'on fait, ce qu'on voit, ce qu'on mange...

Les personnes hébergées aussi parlaient de ça, parlaient d'elles ou de leurs pays. On a profité de ces moments pour voir avec les dames ce qu'on pourrait faire avec leurs enfants, ce qu'on pourrait faire qu'elles ne font pas ici. On s'est rendu compte qu'en fait la plupart ne savaient pas quoi dire, elles ne savaient pas du tout ce qu'il était possible de faire à Lyon. Elles ne connaissent que le quartier autour du centre et encore. Donc on s'est dit que c'était à nous d'aller chercher les informations, de nous renseigner sur ce qui pourrait être possible d'aller voir ou faire.

Après quelques recherches, on leur a laissé le choix entre plusieurs choses : il y avait soit un projet autour du street-art ou aller voir un spectacle de flamenco ou un autre spectacle.

On pensait vraiment que les personnes allaient choisir le street-art, mais en fait, pas du tout, elles ont choisi le flamenco.

On s'est dit alors qu'on était parti sur une idée de projet qui en fait ne leur plaisait pas. On s'est un peu remis en question, on s'est dit qu'il fallait qu'on change de manière de faire, qu'on demande aux personnes ce qu'elles avaient envie de faire, et qu'on parte de ça. Chez les femmes et chez les hommes, on a mené chacune une discussion de notre côté pendant un des cafés culture.

C'est là que les personnes ont dit qu'elles avaient envie de parler de leur vie en centre d'hébergement. Ce sujet était commun dans les deux centres, les personnes voulaient parler de ce qu'elles vivaient. C'est comme ça que petit à petit on a fini par proposer cet atelier d'écriture.

On voyait bien que les sorties à l'extérieur ne les intéressaient pas spécialement.



LA MISSION
INSERTION CULTURE

C'est une particularité du tissu de la politique de la ville lyonnaise. Situer au sein de la Maison Lyon Pour l'Emploi, la MIC se définit elle-même comme « Une mission d'ingénierie de projets au service des acteurs culturels, artistiques et des professionnels de l'insertion sur le territoire de la Métropole Grand Lyon ».

Contacts et ressources disponibles sur le site à l'adresse suivante :

<https://www.maison-lyon-emploi/nos-missions/missions-transversales/mic.html>

Quand on en parlait aux dames, chaque fois elles disaient qu'elles n'avaient personne pour garder les enfants, qu'elles étaient trop fatiguées, qu'il fallait s'occuper des devoirs, des repas, il y avait toujours des contraintes, alors que les hommes étaient un peu plus libres. Ils étaient plus disponibles pour sortir, ils étaient plus enjoués. On va dire qu'ils avaient moins de contraintes derrière.

Les hommes ont pu faire une sortie et depuis ils en font régulièrement. Chez nous, au contraire ça n'a pas pris. Le fait que l'action ne se soit portée que par la cheffe de service et moi n'aidait pas.

Le café culture s'est d'ailleurs arrêté quand l'atelier a commencé. Je n'avais pas le temps de tout faire et je me disais que si j'arrivais à accrocher les dames avec cet atelier au moins il y aurait ce projet qui marche et je ne me disperserais pas sur autre chose.

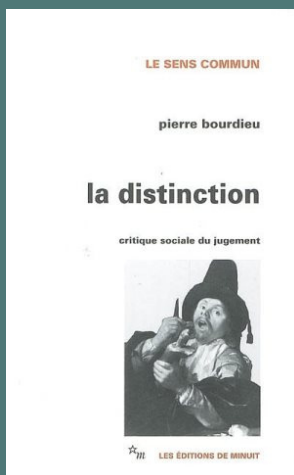
C'est comme ça qu'avec M on s'est dit qu'il fallait plutôt partir sur des ateliers écriture, ateliers d'expression...

C'est à ce moment qu'on a contacté la Fédération des acteurs de la solidarité qui nous a proposé l'aide d'Hassan, qu'on avait déjà rencontré pendant une formation en 2019. On a présenté Hassan aux résidents et ça a tout de suite bien accroché.

Ça nous a aidé à comprendre qu'il fallait partir des envies des résidents et résidentes mais aussi qu'impulser des choses reposait sur nous.

Sans le café culture on n'aurait pas fait les ateliers et si on n'avait pas, nous, proposé des choses, peut-être que les personnes n'auraient jamais pensé qu'elles pourraient écrire des choses.

Je pense qu'il faut partir de ce qu'on sait, de ce qu'on aime, mais il faut aussi prendre en compte les attentes et les envies des personnes.



LES GOÛTS, DES OBJETS SOCIALEMENT CONSTRUITS

« Le goût, c'est le dégoût du goût des autres » disait dans une formule choc le sociologue P. Bourdieu. Cette affirmation visait à souligner que contrairement à la croyance populaire qui voudrait qu'on ne puisse pas discuter des goûts et des couleurs, ceux-ci sont bien des phénomènes sociaux.

Dans son livre *La Distinction. Critique sociale du jugement* (Paris, Minuit, 1979.) le sociologue montre que les goûts, loin d'être « dans la nature » sont bien des formes de jugement ancrées dans les pratiques sociales des groupes au sein desquels les individus grandissent, puis vivent.

Aussi profondément ancrées en nous qu'elles peuvent l'être, ces inclinaisons sont le fruit des interactions sociales que nous vivons. Nos goûts nous viennent de l'espace social que nous occupons en même temps qu'ils en sont un marqueur. On le voit à travers la grande ressemblance des goûts aux seins de populations partageant les mêmes caractéristiques sociales qu'il découvre au cours de son enquête.



Présentation du spectacle au festival "Arts des rues, de la rue à l'art"
à Gières en septembre 2019.

Mais, même après avoir compris ça, on n'était toujours pas vraiment tiré d'affaire. Après ça, il y a eu la mise en place des ateliers de manière concrète.

C'était un gros travail de montrer aux autres éducateurs l'utilité du projet. Que même si j'avais juste deux ou trois personnes dans l'atelier, ça leur faisait du bien et que ce n'était pas le nombre qui comptait.

J'ai essayé de faire la preuve qu'en ancrant ça dans le projet d'établissement ça ne pouvait que marcher.

Qu'on pouvait faire en sorte que dans le projet qu'on travaille, on prend en compte le logement, la santé, la parentalité, l'emploi et aussi le sport et la culture, pour avoir plus d'outils pour s'insérer dans la société... Mais ça, je n'ai jamais vraiment réussi à le faire.

Pour les collègues, ce n'était pas la priorité, il y avait d'autres choses à faire. À cette période-là on était débordé, comme on l'est très souvent.

Par ailleurs, j'étais un peu seule pour mobiliser les résidentes, ne serait-ce que pour leur dire d'aller à l'atelier, alors que du côté de l'autre centre c'était différent.

M avait un gros soutien de son chef de service et de son équipe, du coup ça marchait vraiment mieux. Parce que, du coup, quand M n'était pas là, c'était porté par une autre personne, alors que quand moi je n'étais pas là, personne ne prenait le relais.

Quand Hassan arrivait dans le centre et qu'il demandait où étaient les dames, personne ne l'aidait à mobiliser les résidentes, de temps en temps la personne du secrétariat essayait d'appeler les dames, mais quand c'est comme ça un atelier peut vite se retrouver annulé. »



OSEZ LA CULTURE

La question de la légitimité des formes culturelles est une question centrale quand on aborde la question de l'accès à la culture. Comme dit plus haut, les goûts sont aussi des expressions de notre position dans l'espace social. Dans un monde où existe une certaine forme de hiérarchie implicite entre différentes classes, il n'est pas surprenant de constater que tous les goûts, et les pratiques qui les accompagnent n'ont pas la même valeur dans l'espace social. Ainsi les cultures des classes dominantes obtiennent un supplément de valeurs symboliques et se constituent comme culture légitime. La maîtrise de cette culture légitime constitue un capital culturel qu'il est possible de mobiliser pour signer son appartenance aux classes dominantes.

Cette domination symbolique prend aussi des formes très concrètes : Les classiques de la littérature étudiés à l'école sont issus de cette culture légitime. Les enfants des gens pour qui cette culture est familière obtiennent un net avantage sur des enfants qui n'ont pas été élevés dans cette culture. Avoir été élevé au milieu des bandes dessinées, forme moins légitime, offrira certes une habitude de la lecture, mais cette culture ne sera pas directement mobilisable à l'école, où alors de façon ponctuelle et exceptionnelle.

La culture légitime n'est pas un objet figé, par exemple le jazz, après avoir été vu dès sa création comme une culture de malfrat et de marginaux, a gagné ses lettres de noblesse au cours des années 70, pour finalement devenir un des marqueurs de la petite bourgeoisie intellectuelle. De sulfureux, il est maintenant devenu le symbole d'une certaine intelligentsia en faisant ainsi un outil de distinction.

C'est ce phénomène de valeurs différentes des formes culturelles qui est à l'origine des barrières symboliques d'accès à la culture dont nous parlions plus haut. Pour un individu il peut s'agir de « rester à sa place », en se mettant des barrières à la pratique de formes légitimes de culture qui seront vues comme réserver aux autres. D'un autre côté, des pratiques artistiques qui lui sont familières ne seront pas perçues comme pratiques artistiques à part entière à cause de leurs faibles valeurs dans l'espace social.

Entretien avec Candice

Projet "Un vent de talents" - Association Les Bartavelles (Haute-Savoie)

En Mars 2014, le Pôle Médico-Social a organisé une rencontre avec différentes institutions : le Centre médico-psychologique, la Maison du Borne d'AATES, le CHRS des Bartavelles, toutes en charge d'un public adulte isolé et/ou précarisé sur les communes de Bonneville-Saint Pierre, faisant naître ainsi une volonté de travailler ensemble autour d'un projet commun.

Après une consultation menée auprès de personnes hébergées de nos différentes structures, nous décidons ensemble de mettre en place une action collective que le groupe choisit d'intituler la Rose des Vents. Cette action a pour vocation « de créer du lien social, rompre l'isolement, travailler l'estime de soi et redonner une place de citoyen à chacun ».

« Nous élaborons ensemble les temps de rencontre mensuels selon un principe de co-construction : partage de savoirs (cuisine, bricolage, ateliers créatifs), sorties extérieures et en montagne, visite des lieux et événements de droit commun de la ville (médiathèque, salle de spectacle, festivals...), actions ludiques de prévention (santé, vie quotidienne).

Depuis 2016, grâce à un partenariat engagé avec l'Office de la Culture et de l'Animation de Bonneville, nous avons pu proposer aux participants des parcours culturels qui leur ont permis de découvrir et de s'initier à différentes pratiques artistiques, encadrées par des professionnels (théâtre d'improvisation, graff, danse/expression corporelle). Ils ont également pu, et certains pour la première fois, assister à des spectacles, qui se sont déroulés à l'Agora, salle de spectacle de Bonneville.

Le projet « un vent de talents », est né de la rencontre entre un chorégraphe, Rafael, et les participants du collectif. Il a rapidement fallu impliquer nos directions respectives (les 4 structures du Collectif) afin de valider le projet, et tout de suite le retour a été positif. Nous avons organisé plusieurs réunions, nos directions nous ont aidé pour les demandes de financement, pour la communication autour du projet etc.

À ce sujet, on a fait de nombreuses demandes de financement pour ce projet :

Le Pôle culture du département, la Mairie de Bonneville, et particulièrement le pôle politique de la ville, la commission locale d'insertion par l'activité économique. Mais également la Fédération des acteurs de la solidarité (soutien de la commission culture et du Fonds initiatives locales contre l'exclusion), l'ATMB (autoroute tunnel du Mont Blanc), et l'association INTERSTICES.

Nous avons également voulu impliquer les participants au financement du projet. L'OCA (Office de la Culture et de l'Animation) nous a permis de tenir le bar lors de deux soirées à la salle de spectacle et de conserver les bénéfices.

Une fois qu'on avait vu le projet avec les directions, sur ma structure on a présenté le projet lors d'une réunion éducative, où j'ai pu exposer le projet avec le soutien de ma cheffe de service. Ensuite c'était moi qui étais porteuse du projet dans ma structure, c'est donc principalement moi qui me suis rendue disponible pour accompagner les résidents participants à cette action aux séances de travail.

Mes collègues m'ont soutenue dans ce projet et ont pu solliciter les résidents à participer, les encourager, et venir les applaudir.



LES FINANCEMENTS

Pour financer des projets culturels il est possible de se tourner vers les représentants locaux de l'état au titre de leurs programmes d'actions culturelles. On y pense moins souvent mais les entreprises privées peuvent voir leur intérêt au financement de projet sur les territoires où elles sont implantées.

Si certains projets ont pu être financés par des entreprises, c'est en partie pour bénéficier d'abattements fiscaux mais aussi pour les retombées en termes d'image que cela peut représenter.

Ce projet implique les résidents dans l'intégralité de la création : de la conception à la réalisation et à la représentation. Il s'est déroulé d'octobre 2018 à avril 2019, période durant laquelle il y a eu 21 séances soit 60 heures d'ateliers. On a voulu partir du postulat que tout le monde peut faire quelque chose quel que soit son niveau et ses envies, en tenant compte des capacités et des possibilités de chacun, pour que tous les participants trouvent leur place.

Au démarrage, en septembre 2018, le projet a été présenté à 32 personnes du collectif de La Rose des Vents.

Puis, lors des premiers ateliers de danse, 20 personnes étaient prêtes à s'investir de manière régulière et intense sur plusieurs mois. Pour finir, 11 personnes ont pu s'impliquer de manière constante jusqu'à la représentation en avril 2019. Il a parfois fallu remobiliser ces nouveaux artistes car il n'est pas évident de tenir un projet sur la longueur, mais dans l'ensemble, les participants étaient très contents de se retrouver pour l'atelier. C'est un moment de la semaine qu'ils attendaient avec impatience.

Il y avait un petit temps d'échauffement, de mise en confiance, différents petits exercices proposés par Rafael pour se libérer et se détendre.

Il était primordial d'instaurer un climat de confiance où personne ne se jugeait, un moment de partage. Puis Rafael s'appuyait ensuite sur ce que pouvaient apporter les participants pour créer avec eux.

Après plusieurs mois de travail et de co-création, le spectacle « Le temps de faire », mêlant danse, texte, et vidéo, a été présenté. Il y a d'abord eu un rendu d'atelier public (pré représentation), dans une des structures du collectif le 18 avril 2019.

Le 25 avril 2019, la représentation officielle du spectacle avait lieu en ouverture du Hip Hop Futur Festival à l'Agora de Bonneville.

Le 3 mai 2019, la captation intégrale du spectacle a été projetée à la Médiathèque de Bonneville en présence des participants et du réalisateur Florent Labre. Enfin, le 21 Septembre 2019, le making-off de ces mois de travail (film documentaire de 13 min) a pu être diffusé au Festival culturel "Arts des rues, de la rue à l'art" organisé par la FAS.

Nous avons également pu y faire une exposition photo et un retour sur expérience. Nous avons également créé un livret souvenir (photos, articles de presse, témoignages etc ...) pour tous les participants et avons offert à chacun une clé USB contenant les photos et les vidéos du projet. »



LA CONFIANCE EN SOI

La culture comme source de confiance en soi : chez les personnes accompagnées, le terrain de la culture peut être un espace d'égalité. Envisagés comme des lieux d'échange à double sens, ces moments permettent à chacun de se confronter à l'autre en dehors de l'habituelle relation asymétrique avec les travailleurs sociaux, sur un terrain où chacun peut valoriser son expérience. Redevenant acteur à part entière de la situation, on s'imagine sous un jour nouveau. C'est une manière de reprendre confiance en participant à une aventure collective créatrice.



Présentation du projet Vent de talents à l'Agora de Bonneville en avril 2019



La Direction régionale des affaires culturelles représente l'État en matière de culture sur les territoires. Chaque conseiller est en chargé d'un axe qu'il développe sur un ou plusieurs territoires. Benoît Guillemont est conseiller pour le pôle action culturelle et territoriale pour les départements du Rhône et de la Loire.

« Nous sommes là pour appliquer la politique de l'Etat en matière culturelle sachant qu'il y a trois grands domaines. Un domaine qui concerne architecture et patrimoine, archéologie, monument historique. Un deuxième grand domaine qui est celui du soutien aux équipes de création artistique, aux structures de création donc aussi bien les musées que les centres d'art, les centres dramatiques nationaux, les centres chorégraphiques, les scènes nationales, les scènes de musiques actuelles (SMAC). Et enfin un troisième domaine dans lequel je travaille qui est le pôle action culturelle et territoriale. La question pour nous c'est la question des publics et des territoires.

Comment, à partir de propositions artistiques fortes et à partir d'un réseau de structures culturelles fort, on essaie de faire en sorte de s'adresser aux publics les plus larges et donc de pouvoir toucher l'ensemble d'une population ? Pas simplement les personnes qui font l'effort de venir dans ces structures, mais de voir aussi comment ces structures peuvent développer des actions et des projets qui vont aller à la rencontre des publics et notamment des publics les plus en difficulté.

C'est dans ce cadre de là qu'on a des programmes d'action qui nous permettent d'aller au plus près des publics et qui sont basés sur la question des publics ou des territoires.

Et dans ces différents programmes, sur le plan territorial nous avons deux grands axes : une action dans les quartiers en réhabilitation, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais aussi une action sur les territoires ruraux très isolés avec lesquels nous avons des conventions territoriales d'éducation artistique ou culturelle.

Sur la partie « publics » il existe des programmes d'action à vocation d'éducation culturelle dans les lycées, les collèges, les écoles, les universités, un gros programme culture et santé, un gros programme culture et justice (à la fois avec la protection judiciaire de la jeunesse mais aussi avec l'administration pénitentiaire).

Nous avons des programmes d'action sur la question de la diversité culturelle, de l'éducation populaire, sur les tiers-lieux.

Nous essayons d'irriguer l'ensemble de nos politiques vers des réseaux qui travaillent auprès de personnes qui rencontrent des difficultés sociales et auprès de qui nous pensons qu'il faut que puissent être proposés, des projets d'actions culturelles qui leur permettent à la fois de rencontrer des créateurs, des processus de création, de pouvoir s'ouvrir au contact de personnes, de pouvoir se structurer au travers de l'élaboration de projet culturels.

Nous avons un grand nombre de programmes d'actions et projets que nous finançons pour faciliter cette rencontre entre les créateurs et les personnes les plus en difficulté pour leur permettre peut-être de se retrouver, de se restructurer, de pouvoir en effet se situer par rapport à leurs propres histoires, à leurs environnements, de pouvoir acquérir un peu des armes qui leur permettent de mieux se battre dans le monde dans lequel on est.

Nous avons des programmes partenariaux, avec les administrations de la justice, de la santé, de l'éducation populaire pour pouvoir ensemble monter des projets.

Nous finançons des structures culturelles, en tant que Ministère de la Culture nos premiers interlocuteurs sont les structures culturelles ou les artistes, les compagnies...

Le financement permet aux structures de développer des projets dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les centres d'accueil de la protection judiciaire de la jeunesse, dans les centres de loisir, les centres aérés, les centres sociaux, dans toute structure qui accueille des personnes, fragiles ou en difficulté.

Mais la structure financée prioritairement est la structure culturelle qui a envie de développer un programme d'action dans les différents milieux.

L'aide est accordée à des projets ponctuels, notre but ce n'est pas d'attribuer des subventions de fonctionnement, mais de regarder projet par projet ce qui nous semble le plus intéressent à accompagner. Les structures doivent nous solliciter avant le 31 octobre de chaque année pour un projet qui se déroulera à partir de l'année suivante.

Il a deux exceptions, une concernant les projets en lien avec la justice et tout ce qui se passe dans les prisons, où les demandes sont à faire pour le 15 janvier.

En effet, nous avons des commissions avec les Services pénitentiaires d'insertion et de probation et les services de la Protection judiciaire de la jeunesse qui étudient les dossiers en février pour répondre le plus rapidement aux personnes.

La deuxième exception est pour le champ du médico-social où l'appel à projet est lancé autour du 15 novembre pour une réponse avant le 1er février.

Nous aidons des projets qui sont basés sur la découverte d'un processus de création, sur des pratiques artistiques, ou la réalisation d'une création partagée. On ne soutient pas les ateliers culture, peinture, théâtre...comme on peut le trouver dans l'éducation populaire.

Sur le site internet de la DRAC, on peut retrouver les différents conseillers, avec des missions transversales mais aussi des missions territoriales. Chaque conseiller s'occupe d'un ou deux départements, moi par exemple je suis responsable du Rhône et de la Loire et des questions de justice et de santé. »

La page du pôle action culturelle de la DRAC AURA :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Pole-action-culturelle-et-territoriale>

Trouver le conseiller local dont vous dépendez :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/La-DRAC/Organigramme>



L'ACTION CULTURELLE

C'est un secteur de l'action publique, en même temps qu'un champ de réflexion qui s'est développé pour répondre au besoin de l'accès à la culture pour les publics qui pour une raison ou une autre en sont éloignés. C'est un outil de l'Etat dans sa politique culturelle.

Concrètement, les structures dépendant de la DRAC (théâtre, opéra, musée...) doivent développer des pratiques de médiation culturelle afin de rendre accessibles les pratiques artistiques qu'elles hébergent. On trouve régulièrement dans ces structures du personnel compétent pour mener des actions impliquant des artistes et des institutions du secteur social ou éducatif. Il ne faut pas hésiter à rentrer en contact avec les structures locales, car elles peuvent constituer une ressource utile sur un territoire pour mener des projets.



Entretien avec Hassan Guaid Artiste

Hassan est auteur, compositeur et chanteur. Il intervient régulièrement auprès de publics divers et anime des ateliers d'écriture et de « poésie directe ».

Il participe régulièrement aux travaux de la commission culture et a participé à des projets avec certaines structures adhérentes de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes

« Moi je juge de la réussite des actions au bien être qu'ont les personnes, et ça, tu le ressens dès les répétitions. Quand, au premier rendez-vous, j'incite les structures à ouvrir vraiment aux personnes, les éducateurs te disent que telle ou telle personne est là sur la première séance, mais qu'elle ne reviendra pas. Quand la personne finit par revenir et s'impliquer, tu vois, tu sais, tu sens, que c'est étonnant pour l'équipe et que les personnes prennent plaisir à être là. C'est ça qui me plaît, que les personnes sortent un peu de leur quotidien, qu'elles fassent des choses là où on ne les attend pas. Elles ont l'opportunité de donner, de montrer une autre facette d'elles-mêmes.

Ce qui me donne l'impression que ça marche, c'est quand chacun participe au groupe, au travail collectif mais qu'en même temps personne ne se dissout dans le groupe. Tu vois que ça les ré-narcissise, ça fait bouger des lignes. Moi c'est ça qui me plaît dans ces projets, je ne suis pas porté sur l'art thérapie. Finalement il y a rarement des projets où je me suis senti déçu. Enfin comme c'est co-construit avec les structures et les bénéficiaires, c'est important d'être attentif aux attentes, donc il n'y a jamais vraiment de déception.

Les seules fois où ça a pu m'arriver ce n'était pas sur des projets de ce style. C'était plus sur des projets avec d'autres artistes, des metteurs en scène avec qui je ne partageais pas cette vision du faire-ensemble. Parce que je pars du principe que l'essentiel c'est vraiment le chemin qu'on est en train de faire et que la restitution, c'est juste le bout du chemin, mais ce n'est pas l'essentiel.

Ce n'est pas la fin du monde si un des comédiens dont la profession n'est pas d'être comédien se trompe dans sa réplique. On s'en moque, l'essentiel c'est qu'il n'y ait pas un gros blackout, qu'il ne se décompose pas quand il est sur scène et qu'il arrive à mobiliser des choses qu'on a travaillées avant pour inventer quelque chose sur place... Parce que finalement le spectacle précis qu'on a répété il n'y a que nous qui le connaissons, le public il n'en sait rien.

Le but du jeu c'est que le public n'y voit que du feu, qu'il ne voit pas les problèmes. C'est pour ça qu'il faut toujours garder de l'élasticité.

Ce qui est compliqué dans les projets avec des travailleurs sociaux c'est que c'est un peu des mondes qui des fois ne parlent pas tout à fait la même langue.

Faire intervenir un artiste dans une structure dont ce n'est pas la vocation, ce n'est pas toujours aisé. Je pense que moi avec le temps, j'arrive un peu à parler ces langues, j'arrive à comprendre un peu les attentes. Mais des fois je me dis tiens, s'il y avait peut-être des sortes de médiation artistique, comme ça existe déjà dans les structures culturelles, mais dans les structures sociales.

Ça pourrait aider à faire des choses un peu fines. Je pense que c'est important que l'artiste sache expliquer ce qu'il fait, comment il le fait. Savoir adapter son projet et être fidèle à ce qu'il a dit en amont et finalement veiller à ce que les choses se passent bien pour tout le monde.

Pour être plus concret, dans certaines structures ce que je peux trouver dommage, c'est qu'on ne te parle pas forcément de ce qu'il y a eu avant au niveau des projets artistiques.

Ça donne l'impression que les structures n'arrivent pas à penser une sorte de chronologie un peu cohérente dans les interventions artistiques qu'elles ont pu avoir.

Quand je fais un projet, j'essaie de me dire que, quel que soit l'artiste qui sera invité après, que ce soit un photographe ou un vidéaste, par exemple, ce serait bien de pouvoir laisser de la place pour qu'il puisse y avoir d'autres choses après.

Les structures commencent à avoir le réflexe de s'interroger sur l'évolution du projet, sur le fait de solliciter d'autres intervenants pour proposer des actions, en continuité avec ce qui a déjà été réalisé. Du coup j'essaie au maximum de penser un projet ouvert, pour permettre à celui-ci d'avoir une suite si c'est le souhait de la structure.

Pour moi c'est important de laisser une place dans mon projet, d'en faire un objet sur lequel pourrait se greffer un artiste qui viendrait après moi, même plusieurs mois ou plusieurs années après.

C'est un point qui pourrait être exploité assez facilement, se poser la question de ce qu'on fait après cette intervention artistique, comment on continue de la valoriser, de la connecter avec un autre projet.

Bien sûr cela demande une certaine habitude et aussi du temps mais cela peut être pensé en amont du projet.

L'intérêt de la commission culture c'est qu'on a des rendez-vous pendant lesquels chacun défend son point de vue : les acteurs sociaux, les intervenants dans les structures et puis les artistes. Puis on essaie de bâtir des projets, de réfléchir, d'anticiper.

Ce qui est positif avec la démarche de la commission c'est le changement des mentalités dans la mise en oeuvre d'actions culturelles. On sort du cadre classique avec un opérateur institutionnel avec l'obligation de rendre des comptes afin de prouver que les actions artistiques ont une portée ou de faire des bilans pour justifier un financement.

Cette charge de travail administratif est un frein pour les structures, cela décourage même de mener des actions artistiques. Là, on est beaucoup plus dans le qualitatif, on s'intéresse à l'humain, à ses compétences et à sa capacité à être acteur du projet.

Mais j'ai l'impression que beaucoup plus de personnes commencent à se rendre compte des bénéfices apportés par ce genre d'action. »



SAVOIR D'ADAPTER

Les attentes et les perspectives de chacun des participants aux ateliers ne sont pas les mêmes. Elles varient en fonction de la place que chacun occupe (artiste, travailleur·euse social·e, résident·e), mais aussi en fonction de sa personnalité. Une part importante de la réussite des projets repose sur la capacité à trouver une perspective commune.

Cela nécessite à la fois de bien se mettre d'accord en avance sur ce que la communauté créatrice naissante entend faire, mais aussi d'être capable de (re)questionner le cadre au gré des événements.

Entretien avec Y.

Hébergée à Lyon au CHRS l'Etoile, Association ACOLEA

Madame Y (30 ans) a participé à la biennale de la danse 2018 en tant que danseuse.

« C'est l'éducatrice du CHRS qui m'a parlé de la possibilité de faire une activité danse, dans le cadre de la biennale de la danse. Au début je pensais dire non, car j'avais un peu peur et je ne sais pas danser, je pensais que je n'y arriverai pas. Quand j'étais petite, vers les 8 ans, j'avais fait un spectacle, mais ce n'était pas un grand spectacle comme celui-là. Mais l'éducatrice a insisté pour me motiver pour que j'essaie une fois, juste pour voir...

À l'époque je ne travaillais pas, j'avais du temps alors finalement je me suis dit que je pouvais essayer, car je voulais rester avec des personnes de toutes nationalités, et des Français. Je voulais faire des rencontres, discuter, sortir de chez moi et découvrir différents endroits de la ville, et une activité nouvelle.

Il y avait des entraînements dans les gymnases, on dansait, je n'y arrivais pas, je croyais que j'étais nulle, mais j'ai continué à m'entraîner et après j'y arrivais. Des fois, après les entraînements on parlait avec les autres personnes, on faisait des pique-niques ensemble.

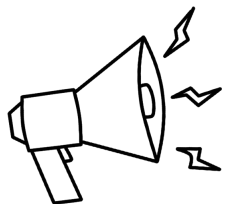
Au début, c'était difficile, je ne savais pas danser, mais la chorégraphe a tout fait pour nous rendre la chorégraphie plus facile pour nous.

Avec son caractère, elle m'a encouragée, elle expliquait simplement les pas de danse, elle ne se moquait pas de moi quand je n'y arrivais pas, elle ne rigolait pas. J'avais peur de danser devant un public, j'avais plein de stress, et après quand je dansais je voyais que les gens applaudissaient, ça faisait plaisir. C'était dur physiquement de tenir toute la chorégraphie.

Mais j'ai beaucoup aimé ce dernier jour, celui de la représentation. Il y avait énormément de monde, différentes troupes de danse, ça a été une grande surprise pour moi de voir que j'étais capable de faire ce genre d'activité. Participer à un tel projet et être au milieu de toutes ces personnes m'a permis de comprendre que chacun d'entre nous est spécial, unique, et que tout le monde est pareil, quel que soit l'âge, la nationalité ou le handicap.

C'était magnifique, j'aurais voulu que cette journée ne s'arrête jamais. Mes amis et ma famille, à qui j'ai montré la vidéo du spectacle, savent que je sais faire des choses exceptionnelles, ça les a surpris et ça leur a fait plaisir de me voir danser. Je sais moi aussi que je suis capable de faire des nouvelles choses, on peut toujours apprendre. »





Témoignage de Steve

Militant au comité D-Base (Délégation de Bénévoles et d'Acteurs Sociaux Engagés) - Drôme

Le Comité D-BASE Drôme (Délégation de Bénévoles et d'Acteurs Sociaux Engagés) rassemble paritairement des personnes accompagnées et des travailleurs sociaux. Le but est de représenter les personnes accompagnées auprès des services compétents du département et de l'Etat.

Un des objectifs majeurs du comité est de faire remonter les besoins pour améliorer les conditions de vie des publics en précarité. Les sujets portés par le comité touchent le logement, la santé, la mobilité, la culture.



« L'art et la culture ont toujours fait parties de ma façon d'être...

Lorsque j'étais enfant je voulais devenir clown car c'était dans ma nature d'amuser les gens ; de surcroît, à Rosny-Sous-Bois, par ma fenêtre, j'apercevais l'école de cirque d'Annie Fratellini.

Mais mon père me dissuadait de m'engager dans cette voie car pour lui ce n'était pas un métier sérieux pouvant déboucher sur un emploi stable, argumentant aussi qu'il fallait faire partie d'une famille de gens du cirque pour choisir cette vocation.

J'ai su quelques années plus tard que mon grand-père maternel était l'un des meilleurs amis du grand Achille Zavatta...

Par ailleurs, j'aurais aimé pouvoir vivre de la musique car j'étais très doué « d'oreille » et flûtiste.

En réalité j'avais aussi et surtout les qualités pour devenir comédien mais l'accès à ces domaines artistiques pour une voie professionnelle n'étant pas aisé, je me suis tourné vers l'art culinaire et suis devenu cuisinier.

C'est parce que la culture a toujours eu beaucoup d'importance, qu'elle est indissociable de la notion de partage, qu'à travers les actions du comité D-BASE Drôme j'ai choisi d'investir la commission culture de la FAS car il me semble que c'est essentiel pour tous. »

MERCI À

Benoit, Hassan, Dominique, Eva, Caroline, Amandine, Delphine, Steve, Céline, Candice, Mickael, Saranda, Lucie, Charlotte, Tsovik, Rosa, Merita, Koseta, Asije, Arta, Patrick, Steve, Joy et les autres.



Annexe - Fiche de lecture

Pour mieux se repérer dans le livret, à travers différents axes importants dans la réalisation d'un projet

Chaque axe est illustré par des extraits de témoignages à retrouver dans le livret

1. Des personnes ressources dans les institutions

L'État, dans sa politique culturelle, finance un axe orienté vers l'ouverture de la culture aux personnes qui en sont éloignées. À ce titre, de nombreuses structures possèdent un pôle qui peut être nommé, selon les cas, développement culturel, médiation culturelle ou encore action culturelle. Vous y trouverez du personnel qualifié qui peut fournir une aide (pour les départements ou votre ville, liste disponible à la direction régionale de l'action culturelle).

"Le financement permet aux structures de développer des projets dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les centres d'accueil de la protection judiciaire de la jeunesse, dans les centres de loisir, les centres aérés, les centres sociaux, dans toute structure qui accueille des personnes, fragiles ou en difficulté. Mais la structure qui est financée prioritairement c'est la structure culturelle qui a envie de développer un programme d'action dans les différents milieux." Entretien Benoit Guillemont, page 14

"Nous avons contacté la Mission Insertion Culture qui nous a conseillé de commencer doucement : par exemple en proposant aux personnes des petites choses ponctuelles, des ateliers, des sorties, des cafés culture." Entretien LAHSo, page 9

2. Les financements

En plus des financements publics des collectivités locales au titre de l'action culturelle certains projets peuvent être financés par le mécénat d'entreprise. Certaines entreprises sont sensibles au gain tant symbolique que financier de ce genre de projet. Il ne faut pas hésiter à contacter le tissu économique local.

"À ce sujet, on a fait de nombreuses demandes de financement pour ce projet. Le Pôle culture du département, la Mairie de Bonneville, et particulièrement le pôle politique de la ville, la commission locale d'insertion par l'économie, mais également la FAS (avec l'appui de la commission culture et du fonds d'initiatives locales contre l'exclusion), l'ATMB (autoroute du Mont Blanc), et l'association INTERSTICES. Aussi, nous avons également voulu impliquer les participants au financement du projet. L'OCA (Office de la Culture et de l'Animation) nous a permis de tenir le bar lors de deux soirées à la salle de spectacle et de conserver les bénéfices." Entretien Les Bartavelles, page 12

3. La mobilisation des équipes

La mobilisation des membres de l'équipe est un atout important pour permettre le bon déroulement de tel projet. Si tout le monde n'a pas besoin d'être pleinement impliqué, un soutien au moins symbolique est un sérieux plus dans la réussite de projets culturels.

"Pour les collègues, ce n'était pas la priorité, il y avait d'autres choses à faire. À cette période-là on était débordé, comme on l'est très souvent... Par ailleurs, j'étais un peu seule pour mobiliser les résidentes, ne serait-ce que pour leur dire d'aller à l'atelier, alors que du côté de l'autre centre c'était différent. M avait un gros soutien de son chef de service et de son équipe, du coup ça marchait vraiment mieux. Parce que, du coup, quand M n'était pas là, c'était porté par une autre personne, alors que quand moi je n'étais pas là, personne ne prenait le relais." Entretien LAHSo, page 11

"Bien sûr, tout ne s'est pas passé comme on s'y attendait : une salariée qui souhaitait s'impliquer activement dans le projet a fini par renoncer après quelques séances d'atelier d'écriture, par manque de disponibilité. Mais on s'en est quand même sorti." Entretien Renaitre, page 7



4. S'accorder avec l'artiste

Tous les acteurs de ce genre de projet ne viendront pas exactement pour les mêmes raisons. Il est important que chacun puisse comprendre les besoins des autres avant de se lancer dans le projet.

"Ce qui est compliqué dans les projets avec des travailleurs sociaux c'est que c'est un peu des mondes qui ne parlent pas tout à fait la même langue. Faire intervenir un artiste dans une structure dont ce n'est pas la vocation, ce n'est pas toujours aisé." Entretien Hassan Guaid, page 16

5. Dépasser les barrières mentales

Le problème d'accès à la culture n'est pas qu'un problème de moyen. Les gens ont tendance à se mettre eux-mêmes des barrières, parfois en ne se trouvant pas légitimes ou à ne pas se donner le droit de prendre du temps pour soi. Il est aussi important de lutter contre ces représentations.

"Quand, au premier rendez-vous, j'incite les structures à ouvrir vraiment aux personnes, les éducateurs te disent que telle ou telle personne est là sur la première séance, mais qu'elle ne reviendra pas. Quand la personne finit par revenir et s'impliquer, tu vois, tu sais, tu sens, que c'est étonnant pour l'équipe et que les personnes prennent plaisir à être là..." Entretien Hassan Guaid, page 16

6. Partir des envies des participants

L'implication volontaire est une donnée importante dans les projets culturels. Partir des envies des différents participants est un bon moyen de s'assurer un maximum de motivation. Prendre le temps de faire émerger ces envies n'est jamais inutile.

"Après quelques recherches, on leur a laissé le choix entre plusieurs choses : il y avait soit un projet autour du street-art ou aller voir un spectacle de flamenco ou un autre spectacle. On pensait vraiment que les personnes allaient choisir le street-art, mais en fait, pas du tout, ils ont choisi le flamenco." Entretien LAHSo, page 9

7. Faire preuve de souplesse

S'il est important de faire preuve d'un peu de rigueur pour mener à bien le projet, il faut aussi être prêt à faire preuve de souplesse tout au long du parcours. Le processus de création est aussi important que la création finale. Il ne faut pas oublier que c'est lui qui détermine l'aspect final de l'œuvre.

"Quand on en parlait aux dames, chaque fois elles disaient qu'elles n'avaient personne pour garder les enfants, qu'elles étaient trop fatiguées, qu'il fallait s'occuper des devoirs, des repas, il y avait toujours des contraintes, alors que les hommes étaient un peu plus libres. Ils étaient plus disponibles pour sortir, ils étaient plus enjoués. On va dire qu'ils avaient moins de contraintes derrière." Entretien LAHSo, page 10

"L'horaire a été fixé en amont avec les participantes et participants pour répondre au mieux aux contraintes de chacun. À l'origine, il était prévu un atelier par semaine, j'ai adapté le rythme à la demande de plusieurs participants pour qui cela représentait un engagement trop important." Entretien Renaître, page 8



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité

Auvergne-Rhône-Alpes

63 rue Smith, 69002 Lyon

<https://www.federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes>



Association de recherche interdisciplinaire

association.ari@gmail.com

Livret réalisé avec le soutien de :

